

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 12 mars 2020

Coronavirus, stratégie industrielle, stratégie en faveur des PME, économie circulaire, relation Europe-Royaume-Uni, Ursula von der Leyen...

Covid-19 : les Vingt-sept dirigeants européens actent leurs priorités

Le 10 mars, les Vingt-sept ont arrêté leurs priorités : 1) limiter la propagation du virus avec des mesures proportionnées, décidées sur la base d'avis scientifique 2) prévenir les pénuries de matériel médical 3) renforcer la recherche (déjà 140 millions mobilisées) 4) lutter contre les effets socio-économiques (soutien aux PME et secteurs spécifiques, flexibilité accrue pour les règles sur les aides d'Etat et sur les déficits budgétaires). La Commission annonce de son côté un plan d'investissement de 25 Mds et débloque d'ores et déjà 7,5 Mds de liquidités.

Covid-19 : les propositions du MEDEF de soutien aux entreprises

En France, les ministères de l'économie et du travail ont renforcé les dispositifs d'appui aux entreprises. Pour Geoffroy Roux de Bézieux, il faut aller encore plus loin. Il demande que la garantie des crédits de trésorerie aux entreprises de BPI France soit portée à 90% (ce qui implique un feu vert de la Commission) et que le plafond de garantie soit relevé au-delà de 1,5m€. Il demande l'exonération des charges sociales en cas de baisse brutale du chiffre d'affaire. Le Medef se coordonne avec ses grands partenaires européens, notamment Confindustria et BDI.

La souveraineté au cœur de la nouvelle stratégie industrielle de l'Union européenne

La Commission a publié, le 10 mars, sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. L'objectif : renforcer l'autonomie industrielle et stratégique de l'Europe tout en faisant face à la concurrence mondiale. Trois priorités : compétitivité, neutralité climatique, et infrastructures numériques stratégiques ; et une ambition portée par Thierry Breton : la souveraineté technologique et numérique.

La Commission publie sa nouvelle stratégie en faveur des PME

Publiée le 10 mars, elle s'appuie sur trois piliers : 1) le renforcement des capacités et soutien à la transition vers la durabilité et la numérisation 2) la réduction de la charge réglementaire et l'amélioration de l'accès au marché 3) l'amélioration de l'accès au financement. Elle reposera sur un partenariat entre l'Union et les États membres, y compris les autorités régionales et locales.

Economie circulaire : la Commission présente son nouveau plan d'action

Ce plan, présenté le 11 mars, compte 35 initiatives sur le cycle de vie des produits allant de la conception à la réintégration des ressources dans l'économie. Il se concentre sur les secteurs utilisateurs de ressources à fort potentiel de circularité (électronique, batteries et véhicules, emballages, plastiques, textiles, construction et bâtiments). Il prévoit aussi un renforcement du pouvoir des consommateurs.

Relation future Europe-Royaume-Uni : fin du premier cycle de négociation

Le premier cycle de négociations s'est tenu à Bruxelles du 2 au 5 mars, suivi de discussions au sein des onze groupes sectoriels. Michel Barnier a fait état « de divergences très sérieuses » notamment sur la pêche et les conditions d'une concurrence loyale. Prochain cycle du 18 au 20 mars à Londres. Le Royaume-Uni prévoit de présenter au préalable un projet d'accord de libre-échange.

Le bilan des 100 premiers jours de la Commission présidée par Ursula von der Leyen

La Commission est entrée en fonction le 1er décembre 2019. Elle s'est concentrée sur ses priorités : la neutralité

carbone à l'horizon 2050 via la loi Climat, un avenir numérique pour l'Europe avec son plan sur l'IA, une place de l'Europe renforcée dans le monde avec, notamment, sa stratégie industrielle.